



<i>Kalt, kalt, kalt</i>	<i>Froid, froid, froid</i>
<i>Druse isch So kalt</i>	<i>Dehors il fait si froid</i>
<i>Schnupe, kalti hand</i>	<i>Goutte au nez, mains glacées</i>
<i>Wind, reije, nawel wand</i>	<i>Vent, pluie et brouillard</i>
<i>Kalt kalt kalt</i>	<i>Froid, froid, froid</i>
<i>jetz falle d'erschte flocke</i>	<i>Les premiers flocons tombent maintenant</i>
<i>di uns alli schnall nuss locke</i>	<i>Ils nous attirent comme des aimants</i>
<i>Ta mir sin alli froh</i>	<i>Nous sommes tous en joie</i>
<i>De winter isch endliss do !</i>	<i>L'hiver est enfin là !</i>

traduit en français par
Germain Wolff



© Photographie : Vincent Brocard

Weitbruch





Magazine d'information communal

Weitbruch

N° 16 • DÉCEMBRE 2023

*Joyeux Noël
et Bonne Année 2024*

Calendrier 2024 des manifestations

JANVIER

- Vendredi 5** **Tournoi de belote**
Football Club de Weitbruch - Espace L. SPECHT
- Samedi 6** **Broyage de sapins de Noël**
Association de Pêche et Pisciculture - Étang de pêche
- Vendredi 26 et Samedi 27** **Théâtre**
Société d'Éducation Populaire - Foyer St Gall
- Dimanche 28** **Fête du poulet rôti**
Société d'Aviculture - Millenium

FÉVRIER

- Samedi 3 et Dimanche 4** **Théâtre**
Société d'Éducation Populaire - Foyer St Gall
- Dimanche 11** **Déjeuner dansant**
Football Club de Weitbruch - Millenium
- Dimanche 18** **Repas à emporter**
Société d'Education Populaire - Foyer St Gall

MARS

- Dimanche 3** **Après-midi Jeux en famille**
AGF - Millenium
- Samedi 16** **Nettoyage de printemps**
Commune de Weitbruch - Millenium
- Dimanche 17** **Bourse aux vêtements et jouets**
Association Triangle d'Afrique - Millenium
- Dimanche 24** **Fête Paroissiale**
Paroisse Catholique St Gall - Millenium

AVRIL

- Samedi 6** **Witz Owe**
Football Club de Weitbruch - Espace L. SPECHT
- Dimanche 7** **Guinguette**
CCBZ - Millenium
- Dimanche 21** **Marché du Centenaire**
ASC Gallia - Hall Gallia
- Dimanche 28** **Marché aux Poussins**
Société d'Aviculture - Foyer avicole

MAI

- Samedi 18 et Dimanche 19** **Tournoi des Jeunes et de sixte**
Football Club Weitbruch - Espace L. SPECHT
- Dimanche 19** **Concours de pêche**
Association de Pêche et de Pisciculture - Étang de pêche
- Samedi 25** **Fête de l'École**
École maternelle & WAPAMA - Millenium
- Dimanche 26** **Matinée de pêche après concours**
Association de Pêche et de Pisciculture - Étang de pêche

JUIN

- Vendredi 7** **Fête scolaire**
École élémentaire Uuicobrocho - Millenium
- Vendredi 21** **Fête de la musique**
Société d'Éducation populaire, Chorale Patch'Voices & Commune de Weitbruch
- Du vendredi 28 juin au mercredi 17 juillet** **Tournoi Open de Tennis**
ASC La Garance - Espace Strieth

JUILLET

- Samedi 13** **Bal populaire de la Fête Nationale**
ASC GALLIA - Millenium
- Dimanche 21** **Sanglier à la broche**
Association de Pêche et de Pisciculture - Étang de pêche

AOÛT

- Samedi 31 au Dimanche 1^{er} septembre** **Festivités du Centenaire de l'ASC GALLIA**
ASC GALLIA - Hall Gallia

SEPTEMBRE

- Dimanche 8** **Messti**
Football Club de Weitbruch - Millenium
- Dimanche 15** **Repas**
Alsace Centreafricque - Millenium
- Dimanche 22** **Randonnée « Fête du cheval »**
Société Hippique Rurale - Espace Strieth
- Dimanche 22** **Journée du patrimoine**
Association d'Histoire et d'Archéologie de Weitbruch
- Samedi 28** **Fête de la Bière**
Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers - Millenium

OCTOBRE

- Du Lundi 30 septembre au Vendredi 4** **Semaine lecture**
École élémentaire Uuicobrocho - Millenium
- Samedi 12** **« Kesselfleisch »**
Association Pêche et Pisciculture - Millenium
- Dimanche 13** **Fête de l'Amitié - repas à emporter**
Société d'Éducation Populaire - Foyer St Gall
- Samedi 19** **Repas - spectacle**
ASC La Garance - Millenium
- Samedi 26 et Dimanche 27** **Exposition ornithologique**
Perroquet Club Nord Alsace - Millenium

NOVEMBRE

- Samedi 2** **Exposition d'Aviculture**
- Dimanche 3** **Société d'Aviculture - Foyer avicole**
- Samedi 9,** **Conférences**
- Dimanche 10 et Lundi 11** **Association d'Histoire et d'Archéologie de Weitbruch - Millenium**

DÉCEMBRE

- Dimanche 1^{er}** **Fête de l'Avent**
Paroisse Protestante - Millenium
- Dimanche 8** **Fête des Seniors**
Commune de Weitbruch - Millenium
- Dimanche 22** **Fête de Noël des enfants**
Paroisse Protestante - Église protestante
- Mardi 31** **Soirée Saint Sylvestre**
ASC Gallia - Millenium



Le mot du Maire

Chers concitoyens,

En cette fin d'année, je tiens tout d'abord à vous adresser mes salutations les plus chaleureuses et mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Pour la troisième année consécutive, nous devons faire face à des crises importantes (tarifs de l'énergie, inflation), sans compter les conflits en périphérie de l'Europe, guerre en Ukraine, tensions entre Israël et la Palestine. Tous ces éléments créent un climat anxiogène aggravé par les réseaux sociaux.

Tous les concitoyens doivent faire preuve de vigilance car notre démocratie risque de s'effriter.

L'année 2023 qui s'achève a été riche en réalisations et en défis pour notre municipalité. Nous avons concentré nos efforts sur l'amélioration de la qualité de vie de tous nos habitants, en accordant une attention particulière à la préservation de

notre environnement et à l'entretien de nos infrastructures essentielles, à l'image de la première phase de réaménagement de la voirie rue Principale du rond-point de la mairie jusqu'à l'intersection de la rue de la Chaux, rue des Tailleurs.

Ce projet a permis une sécurisation maximale pour les piétons et la plantation d'arbres là où cela fut possible.

Je tiens également à remercier tous ceux qui ont participé généreusement au financement du futur arboretum qui sera réalisé au début du Chemin du Birkwald en 2024.

Cette initiative contribuera à sensibiliser les générations futures sur la nécessité de mettre en avant l'environnement.

En ce qui concerne le budget communal, une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement nous a permis de maintenir la qualité des services publics.

Je tiens à vous assurer que l'endettement lié aux investissements conséquents ces dernières années est maîtrisé. Ces nouveaux équipements étaient certes des décisions politiques fortes et responsables, mais je dirai surtout des investissements nécessaires pour améliorer le cadre de vie et garantir un niveau de service public de qualité pour notre jeunesse et nos sportifs.

Début octobre, j'ai rencontré le Sous-Préfet de Haguenau/Wissembourg, M. Chipponi. Cette rencontre fut cordiale, nous avons échangé sur la situation financière de la commune et avons conclu sur la nécessité pour 2024 de ne faire aucun investissement afin de réduire l'endettement. Je lui ai fait part que des recettes étaient attendues pour la vente de terrains à lotir et de l'ancienne école élémentaire rue de Brumath. Cette ressource permettra de facto le remboursement partiel des emprunts.

En conclusion, je souhaite à chacun d'entre vous des fêtes de fin d'année remplies de chaleur humaine, de partage et de moments précieux en famille et entre amis.

Que cette période soit l'occasion de renforcer nos liens et de célébrer ensemble notre attachement à notre village.

Je vous remercie pour votre confiance et votre engagement envers notre belle commune. Ensemble, nous continuerons à bâtir un avenir meilleur pour tous.

Joyeuses fêtes de fin d'année.

Damien HENRION,
maire

3

SOMMAIRE

CALENDRIER 2023

2

ÉDITORIAL

3

VIE ÉCONOMIQUE

4

VIE COMMUNALE

6

VIE SCOLAIRE

14

VIE PRATIQUE

19

VIE INTERCOMMUNALE

22

ÉTAT CIVIL

26

Magazine d'information de la Commune de Weitbruch

Directeur de publication : Damien Henrion

Comité de rédaction

et crédits photographiques :

Jean-Marc SUSS, Angèle GELDREICH,
Jean-Claude KREBS, Esther MERINO,
Mathieu SCHNEIDER, Germain WOLFF,
Brigitte STEINMETZ, Martine REINHARDT,
Marie-Thérèse WEISBECKER.

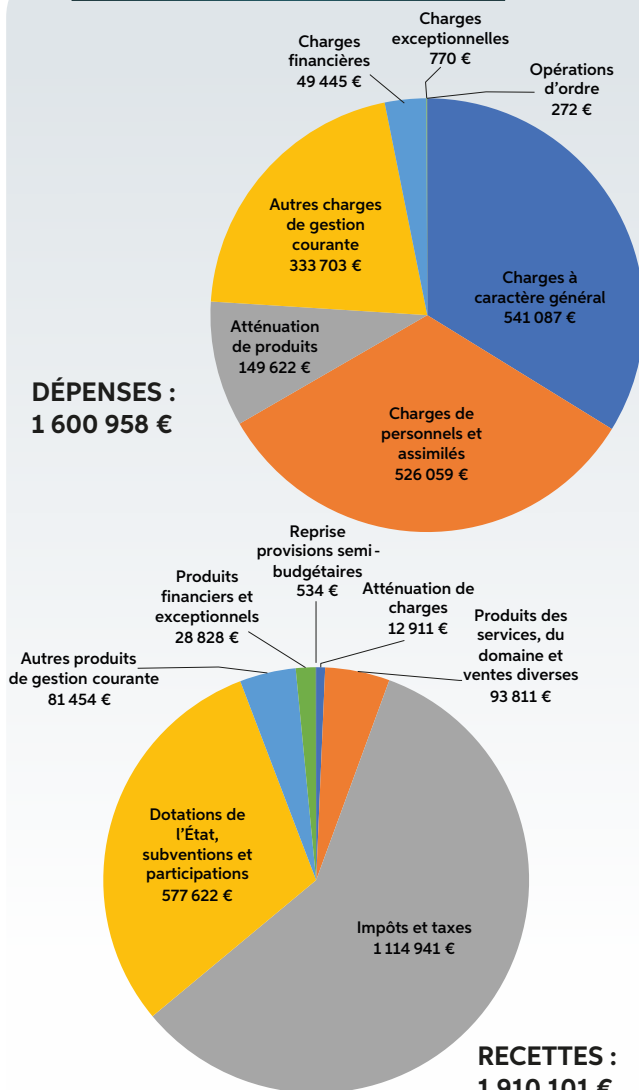
Ont collaboré à ce numéro : Anne DUCHMANN,
Gaëlle VINOT, Tania HOERNEL, Jeannine DIETZ
Pierre GELDREICH, Éric SEYFRIED,
Cyril ROSSDEUTSCH, Sophie ROLOFF,
Chloé KOELHOEFFER.

Conception graphique & impression :
Atelier du SEL - Berstheim

Ce magazine est imprimé en France (67)
sur du papier sans chlore certifié FSC
issu de sources responsables
Dépôt légal : Décembre 2023

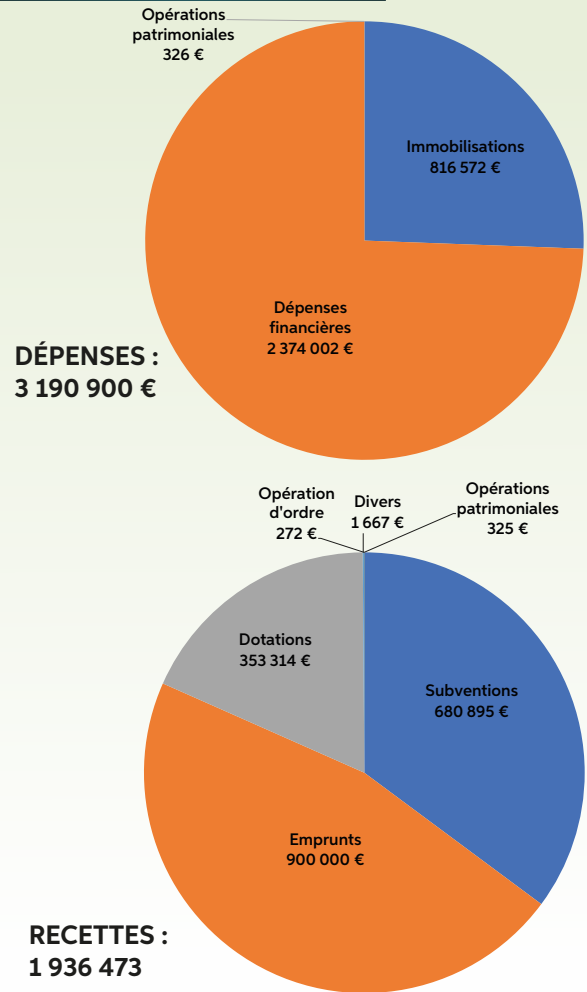
Le Compte Administratif 2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT



Résultat excédentaire de l'exercice 309 142 €
 Excédent de fonctionnement reporté 2021 100 000 €
 Excédent de fonctionnement reporté 2021 409 142 €

SECTION D'INVESTISSEMENT



Résultat déficitaire de l'exercice -1 254 427 €
 Excédent d'investissement reporté de 2021 516 589 €
 Excédent de fonctionnement reporté 2021 320 530 €
 Résultat global d'investissement -417 308 €
 Résultat global en 2022 -8 166 €

Crédits relais

Des crédits relais ont été souscrits pour une durée de 2 ans dans l'attente du remboursement de la TVA et pour préfinancer les investissements. Le dernier crédit relais quant à lui, a été souscrit dans l'attente de la vente de biens communaux (terrains pour le futur lotissement, ancienne école, ancien terrain de football, ...).

Ratios

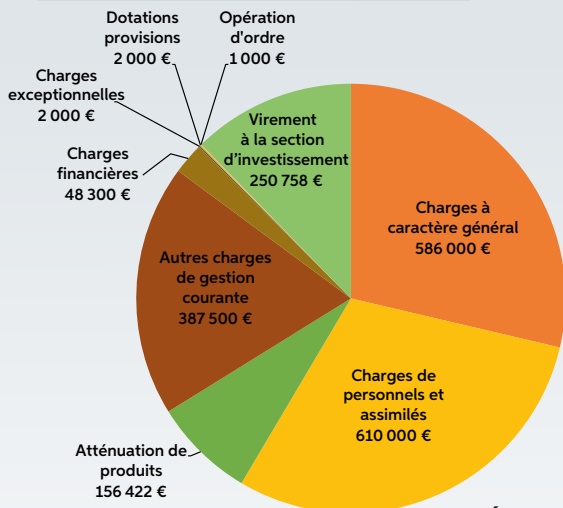
Ces crédits relais avec un remboursement du capital à terme ou de manière anticipée ont un impact conséquent sur les ratios de la dette et de la Capacité d'Autofinancement (CAF) nette.

Investissements

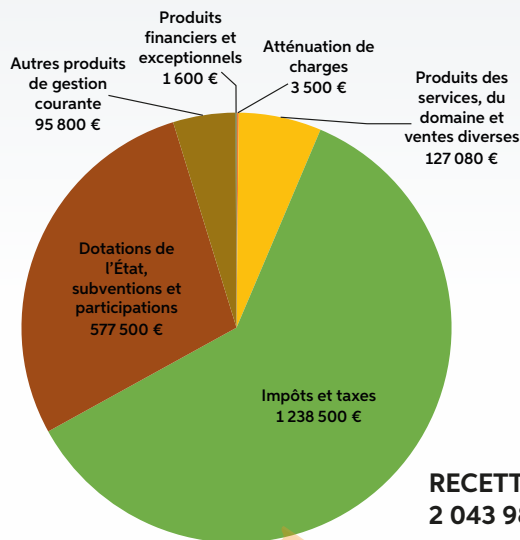
Ces dix dernières années, la commune a réalisé trois grands investissements structurels : l'école unique, la maison de l'enfance et les nouvelles installations footballistiques Léonard Specht pour un montant total des prêts de 4.149.000 €. Au 1^{er} janvier 2023 le capital total restant dû, était de 3.178.515 € plus 1.350.000 € de crédit relais.
 À noter que tous les autres investissements tels que la mise aux normes de la mairie (ascenseur), le remplacement des 2 tracteurs et de la remorque, la construction du hangar municipal, l'éclairage public et les réseaux secs des rues Longue, Oberend, Strieth, de la Chaux, rue Principale, l'aménagement du parking Alsatia, le boulodrome, la rénovation du Hall Gallia, etc ... ont été entièrement réalisés par de l'autofinancement.

Le Budget Primitif 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT

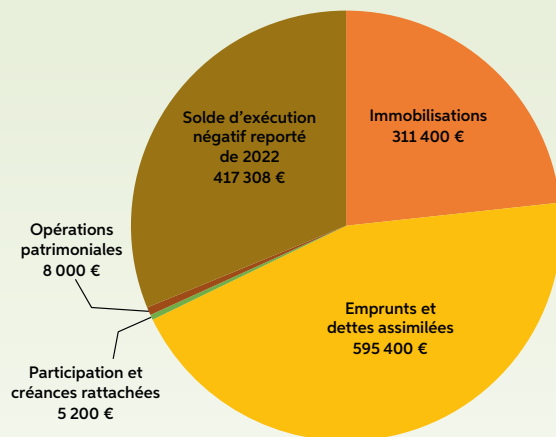


DÉPENSES
2 043 980 €

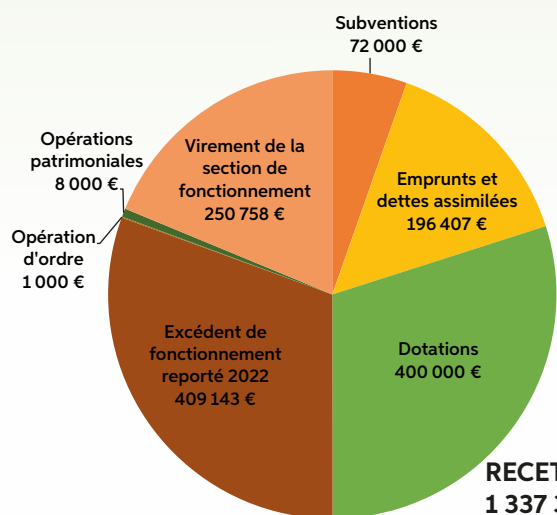


RECETTES
2 043 980 €

SECTION D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES
1 337 308 €



RECETTES
1 337 308 €

Quelques chiffres prévisionnels :

Au 01/01/2024 l'encours de la dette sera de 2.956.184 € + des crédits relais d'un montant de 980.000 € ce qui nous donne une dette par habitant de 1.418 €.

Au 01/01/2025 l'encours de la dette sera de 2.745.286 €, les crédits relais seront normalement remboursés, ce qui ramènera la dette par habitant à 989 €*.

Situation de la dette par habitant



Entretien avec Monsieur le Sous-Préfet, Stéphane CHIPPONI

M. Chipponi s'est entretenu avec la commune au sujet de sa situation financière. La commune, représentée par le maire, Damien HENRION et l'adjoint au maire en charge des finances, Jean-Marc PFRIMMER, s'est engagée à ne pas réaliser de nouveaux investissements tant que les ratios ne seraient pas revenus dans la moyenne des communes de la même strate de population.

Les dépenses d'investissement seront donc réduites à l'entretien du patrimoine et à la maintenance des équipements des services techniques et administratifs tant que les recettes attendues, en principe fin 2024, ne seront pas comptabilisées.

La section de fonctionnement continuera à être maîtrisée tant au niveau des dépenses que des recettes.

Toutes les délibérations sont disponibles sur le site de la commune

www.weitbruch.fr

Principales décisions du conseil municipal Décembre 2022 – Novembre 2023



Conseillers municipaux

- Statut de l'élu local - Mise en place et désignation d'un référent déontologue des élus locaux



Finances

- Débat d'orientation budgétaire
- Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2022
- Affectation du résultat de 2022
- Vote du budget primitif 2023
- Vote des taux des taxes locales
- Renouvellement de la ligne de trésorerie pour un montant de 500.000 €
- Mise à jour des tarifs de location du Millenium
- Analyse financière rétrospective 2018 – 2022
- Taxe d'habitation – assujettissement des locaux vacants et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale



Urbanisme

- Voirie – rétrocession à la commune de terrain pour l'aménagement des trottoirs dans les rues des Messieurs, rue principale, rue Rott, rue Strieth et rue de la Chaux à l'euro symbolique
- Choix de l'aménageur pour le futur lotissement / extension de la rue de la Paix
- Validation d'une convention de rétrocession de la voirie du futur lotissement / extension de la rue de la Paix à la commune.



Patrimoine

- Patrimoine – ancienne école 6 rue de Brumath, détermination du prix de vente
- Équipement sportif : hall Gallia – réfection intérieure
- Sauvegarde et valorisation de l'habitat patrimonial – adhésion au dispositif de la CeA



Intercommunalité

- Demande et acceptation de versement du fonds de concours pour les travaux de réfection intérieure du hall Gallia
- Délégation de maîtrise d'ouvrage à la CCBZ concernant les travaux de réseaux secs et d'éclairage dans la rue principale du giratoire de la mairie à la rue de la Chaux
- Approbation du contrat de territoire Nord Alsace 2022- 2025
- Validation de la convention de mise à disposition des locaux à Weitbruch pour l'école de musique intercommunale



Environnement

- Forêt : approbation du programme des travaux d'exploitation et patrimoniaux pour 2023
- Chasse – validation de deux nouveaux membres de l'Association de chasse Geudertheim – Weitbruch, locataire des lots de chasse 1 et 2 pour le bail en cours.
- Chasse – renouvellement des baux de 2024 à 2033 :
 1. Constitution de la Commission Consultative Communale de Chasse
 - 2 Consultation des propriétaires fonciers
 3. Validation de la chasse réservée de M. ADAM Laurent
 4. Division du périmètre chassable en 4 lots
 5. Validation de la location des lots 1 et 2 par convention de gré à gré avec l'association de chasse Geudertheim -Weitbruch
 6. Validation de la location des lots 3 et 4 par adjudication fixée le 8 décembre 2023
 7. Validation des candidatures pour l'adjudication



Fonction publique

- Adhésion au contrat de groupe du CDG67 2024 -2027 pour l'assurance du risque statutaire



Sécurité

- Acte le plan communal de sauvegarde

Nettoyage de printemps



C'est sous un soleil radieux que le maire, Damien Henrion a accueilli plus d'une centaine de personnes à la journée de nettoyage de printemps. Tout le tissu associatif était représenté ainsi que les chasseurs, les particuliers, les agents communaux et les élus.

Année après année on retrouve toujours autant de débris de toute nature dans les fossés et aux abords des routes et chemins vicinaux. Même des pneus usagés que l'on retrouve toujours et encore jetés en pleine nature alors qu'une filière de récupération est proposée depuis longtemps par la Communauté de Communes de la Basse-Zorn.

La forte participation à cette journée permet de faire également l'organisation d'opérations de dépose

de gaines de protection d'arbres sur des parcelles replantées après la tempête Lothar.

Des actions de nettoyage aux abords de bâtiments communaux tel que le complexe sportif Léonard Specht et le hall de la Gallia ont aussi été menées.

Le bilan de la journée a été détaillé par l'adjoint au maire, Jean-Claude Krebs en charge de l'environnement avant que le maire n'invite les bénévoles du jour à passer à table pour partager la traditionnelle soupe aux pois mijotée par le chef Jean-Marie Kallenbach.

Rendez-vous fut pris pour le 16 mars 2024 où les mêmes opérations devront (malheureusement) être menées au bénéfice de l'environnement.

Point lecture

Notre année 2023 en quelques mots :

Deux nouvelles bénévoles trop chouettes Olivia et Séverine ont rejoint nos rangs, pour notre plus grand bonheur.

La bibliothèque est désormais gratuite pour tous, et il est possible d'emprunter 5 documents pour une période de 4 semaines.

Des relations plus étroites avec les bibliothèques de la Basse-Zorn nous permettent de mutualiser les moyens de communication et de proposer une offre d'animations plus importante sur le secteur. Un projet de mise en réseau des documents de la communauté de communes est en cours de réalisation.

Différentes animations ont été menées cette année, notamment une conférence

sur la géobiologie, mais aussi deux après-midi de jeux de société qui ont eu un succès grandissant et qui seront reconduites !

Pour bien finir l'année, nous avons invité petits et grands à participer à la fabrication de petits sujets de Noël afin de décorer le sapin du point lecture pendant la permanence début décembre. A cela s'est ajoutée une activité bricolage de Noël, le mercredi 6/12, qui a permis aux petites mains habiles de confectionner d'adorables créations.



Nos portes fermeront le 21 décembre et rouvriront le 5 janvier pour démarrer avec vous la nouvelle année !

Retrouvez toujours notre catalogue en ligne sur www.bibliotheque-weitbruch.fr.

Joyeuses fêtes de fin d'année et portez-vous bien !

Les bénévoles du Point lecture

Sophie Roloff

Travaux réalisés en 2023

Travaux de réfection du hall Gallia



Dans la perspective en 2024 de fêter les 100 ans de l'association sportive et culturelle Gallia, la commune a anticipé des travaux de rafraîchissement du hall, ainsi que du club-house. Après avoir investi dans un nouveau sol de basket en 2021 (55.350 €) et rénové complètement les toilettes en 2022 (44.860 €), la salle a été repeinte cette année en préservant les deux blasons sur le pignon du mur. Un nouvel éclairage led avec une isolation thermique performante a été installé au plafond du club-house. Ce dernier a été repeint par l'association.



À l'extérieur, les agents communaux ont refait les peintures côté entrée de la salle en rajoutant un logo d'identification du lieu.

En 2023, le coût de ces travaux (peinture, électricité, et isolation) s'est élevé à 33 874€ HT dont 16 937€ ont été financés par la CCBZ (Communauté de Communes de la Basse Zorn) dans le cadre du fonds de concours.

Travaux d'isolation à la maison forestière



Dans le mandat précédent, des travaux d'isolation avaient démarré à l'étage. Au budget 2023, il a été prévu d'isoler la grande pièce du rez-de-chaussée, côté Nord. Ces travaux ont entraîné des travaux d'électricité pour adapter les prises et interrupteurs ainsi que des travaux de chauffage pour déplacer les radiateurs. De petits travaux de menuiserie ont été nécessaires pour la pose de nouvelles tablettes de fenêtres, les existantes étant devenues trop courtes. Le coût financier des travaux d'isolation se monte à 6.656 € HT.

Recrutement

Depuis novembre 2022, **Jean-Christophe RITTER** a rejoint l'équipe technique.

Son expérience professionnelle comme cariste et dans divers corps de métier du bâtiment vient compléter les compétences de l'équipe.



Noël des Seniors

Près de 300 personnes ont répondu à l'invitation pour le traditionnel repas des aînés qui s'est déroulé le dimanche 10 décembre dans la salle du Millenium richement décorée aux couleurs de Noël.



La commune et le CCAS ont convié les personnes âgées de 70 ans et plus pour ce moment de fraternité, de partage et d'échanges mais aussi un moment festif très apprécié par les convives comme l'a rappelé dans son mot d'accueil le maire Damien Henrion en ayant une pensée toute particulière pour les personnes qui n'ont pu, pour des raisons de santé, être présentes ce jour. Parmi celles-ci 42 personnes ont reçu le repas livré à domicile par deux équipes de bénévoles et pour les 21 personnes en maisons de retraite, un colis leur sera distribué par les élus. Le maire remercia chaleureusement tous les élus, employés municipaux et les membres du CCAS qui avaient préparé la salle et qui étaient de service.

Il rappela quelques temps forts de l'année, comme la finalisation des aménagements de la rue Principale, mais fit également une allusion au fait que Weitbruch est une « zone blanche » pour les transports en commun, message qui a bien été entendu par le conseiller départemental Étienne WOLF présent en début de la fête, mais également le député Vincent THIÉBAUT, de même que le major Roland GUINEBERT, commandant de la Brigade Territoriale Autonome de Gendarmerie de Haguenau. Si les deux premiers édiles ont bien compris le besoin de désenclavement de la commune, le major a quant à lui précisé que la commune est une des moins touchées par la délinquance dans la circonscription. Tous trois souhaitèrent à l'assemblée une belle fête festive et avec un peu d'avance de belles fêtes de fin d'année.



Après un succulent pot-au-feu préparé par la boucherie Fechter, l'animation de l'après-midi a été assurée par le Club Moderne de Danse de Schiltigheim qui a livré une prestation haute en couleurs, aux sons des valse, rumbas, rocks et autres et a été très applaudie par les aînés.

Et avant de laisser place au DJ Hervé du club de danse pour l'animation musicale et la piste de danse aux seniors, l'adjointe Brigitte Steinmetz donna lecture de l'état civil pour l'année écoulée qui a enregistré 11 mariages, 6 pacs, 14 naissances et 19 décès. Elle signala également que 19 personnes avaient fêté leurs 80 ans, 16 leurs 85 ans, 6 leurs 90 ans, 3 leurs 95 ans. Elle rendit également hommage aux deux doyens du village, Mathilde Butscher, 100 ans et Robert Peter 98 ans.





« Weitbruch », une page d'histoire

L'AHAW, association d'histoire et d'archéologie locale, vient de publier un livre sur l'histoire de Weitbruch.

Cet ouvrage, « WEITBRUCH » du pasteur Willy GUGGENBUHL, a été écrit en 1962 en langue allemande. Il a été distribué jusqu'au début des années 1970 par la commune aux élèves des écoles à l'occasion de leur réussite au certificat d'études. Il est ainsi disponible dans de nombreuses maisons du village. Mais il est épuisé depuis, et l'important savoir qu'il contient risque d'être perdu en même temps que disparaît dans les jeunes générations la pratique de l'alsacien et l'accès à l'allemand. C'est pourquoi Pierre GELDREICH en a entrepris la traduction.

Le livre d'origine est entièrement consacré à notre village Weitbruch : c'est le fruit du travail d'un historien, d'un érudit qui a compilé plus de 200 documents d'archives historiques départementales, communales et paroissiales. Certains textes consultés remontent au IX^e siècle et sont exprimés dans une langue et une graphie éloignée de l'actuel allemand qu'il faut savoir lire et comprendre. Willy GUGGENBUHL a réalisé un très gros travail d'analyse, de synthèse et de restitution.

Le livre retrace en effet l'histoire de Weitbruch en partant des trouvailles archéologiques sur son ban des périodes néolithiques puis romaines ; il détaille ensuite l'époque seigneuriale de l'appartenance du village aux comtes de Hanau Lichtenberg de laquelle datent les premiers écrits sur Weitbruch, puis aborde longuement et avec beaucoup de détails le développement des faits religieux et scolaires. La commune de Weitbruch est particulièrement intéressante par sa bi-confessionnalité, catholique et protestante, qui a nécessité pour les municipalités successives de gérer une coexistence équitable entre deux communautés. L'ouvrage aborde enfin la situation du village dans les années 1960 qui constituent un tournant majeur pour les territoires ruraux.

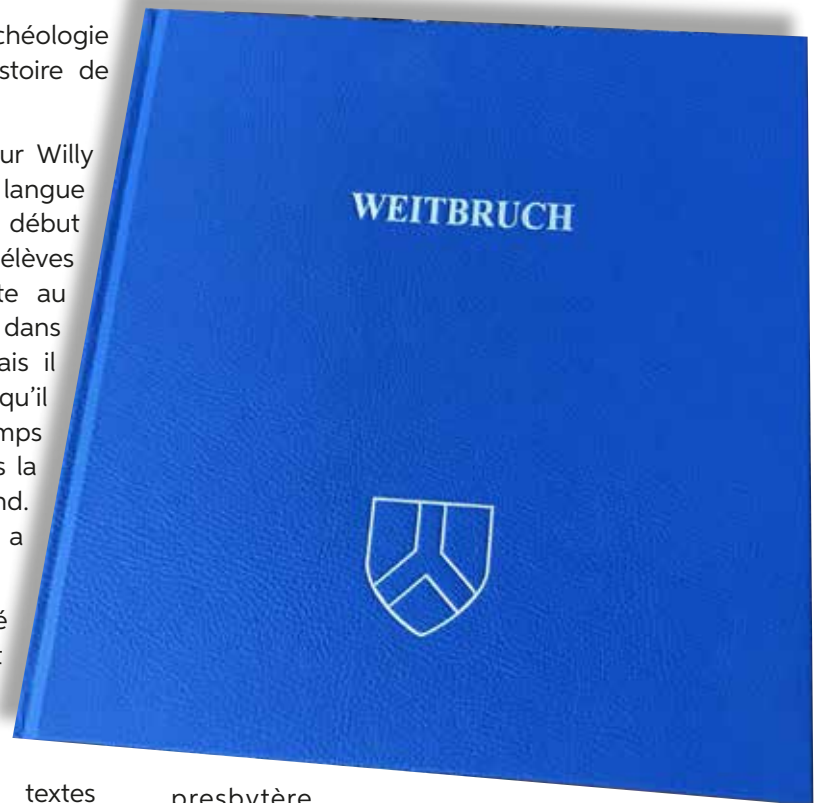
De nombreuses anecdotes sont distillées tout au long du texte comme autant de faits divers souvenirs. Certaines sont tragiques au 17^{ème} siècle comme le supplice d'une femme accusée de sorcellerie ou celui d'un enfant blessé mortellement par un loup, d'autres plus anecdotiques comme le curé qui poursuit et tire sur les délinquants qui ont voulu cambrioler le

presbytère
au XVIII^e siècle ou la visite du
futur empereur du Japon Hiro Hito en 1923.

Très intéressante aussi est la mention de certaines pratiques minières et agricoles anciennes des XVIII^e et XIX^e siècles comme la récolte de la tourbe, l'extraction de minerai de fer ou la culture de la garance. À retenir enfin, la description et l'explication de plus de 100 noms de lieux-dits autrefois connus de tous les agriculteurs et qui sont tombés dans l'oubli collectif. Une carte qui manquait dans l'ouvrage initial a été ajoutée afin que ces lieux-dits puissent être localisés.

La municipalité de Weitbruch a acquis 200 exemplaires de l'ouvrage. L'impression et la reliure sont de qualité de telle sorte que le livre puisse figurer dans une bibliothèque. Elle pourra les offrir à l'occasion des mariages ou des visites de personnalités. Pour les habitants du village qui voudraient acheter le livre, il est vendu au profit de l'AHAW ; s'adresser au Président de l'association d'histoire et d'archéologie, Alain CHRISTOPHE (tél : 06 80 20 24 72).

Pierre GELDREICH



Renouvellement des baux de chasses

La pratique de la chasse est souvent décriée et mal perçue cependant la régulation du gibier est nécessaire afin de respecter l'équilibre faune-flore pour permettre la régénération naturelle en forêt et limiter les dégâts aux cultures en zone agricole.

Le droit local d'Alsace-Moselle encadre l'organisation spécifique de la chasse. L'administration de la chasse est assurée par la commune qui met les chasses en location au nom des propriétaires.

La durée des baux de chasse est fixée par la loi à 9 années ; les baux en cours expirent au 1er février 2024. A cette date seront signés les nouveaux baux qui s'achèveront en février 2033.

Ainsi le conseil municipal a notamment la compétence pour :

- désigner les membres siégeant pour le compte de la commune à la Commission Consultative de la Chasse Communale (4C) et à la commission de location
- déterminer la composition des lots de chasse
- décider du mode de location
- arrêter les clauses particulières dans le respect des dispositions du cahier de charge type (CCT)
- fixer la mise à prix pour l'adjudication publique

- valider les déclarations de candidatures

Les délibérations du conseil municipal devront être prises obligatoirement après avis de la 4C.

Le domaine chassable sur notre commune est divisé en 4 lots et une chasse réservée. Tout propriétaire d'une surface minimale de 25 ha d'un seul tenant peut se réserver l'exercice de la chasse sur sa propriété

- Lot 1 (267 ha)
- Lot 2 (240 ha)
- Lot 3 (488 ha)
- Lot 4 (282 ha)
- Réserve ADAM (37 ha + 3 ha enclave).

Pour les lots 1 et 2, une convention de gré à gré a été négociée et signée entre la commune et l'association de chasse Geuderthaim - Weitbruch aux prix respectifs de 2200 €/an, et 7300 €/an

Les lots 3 et 4 seront attribués par des adjudications qui auront lieu les 8 et 18 décembre.

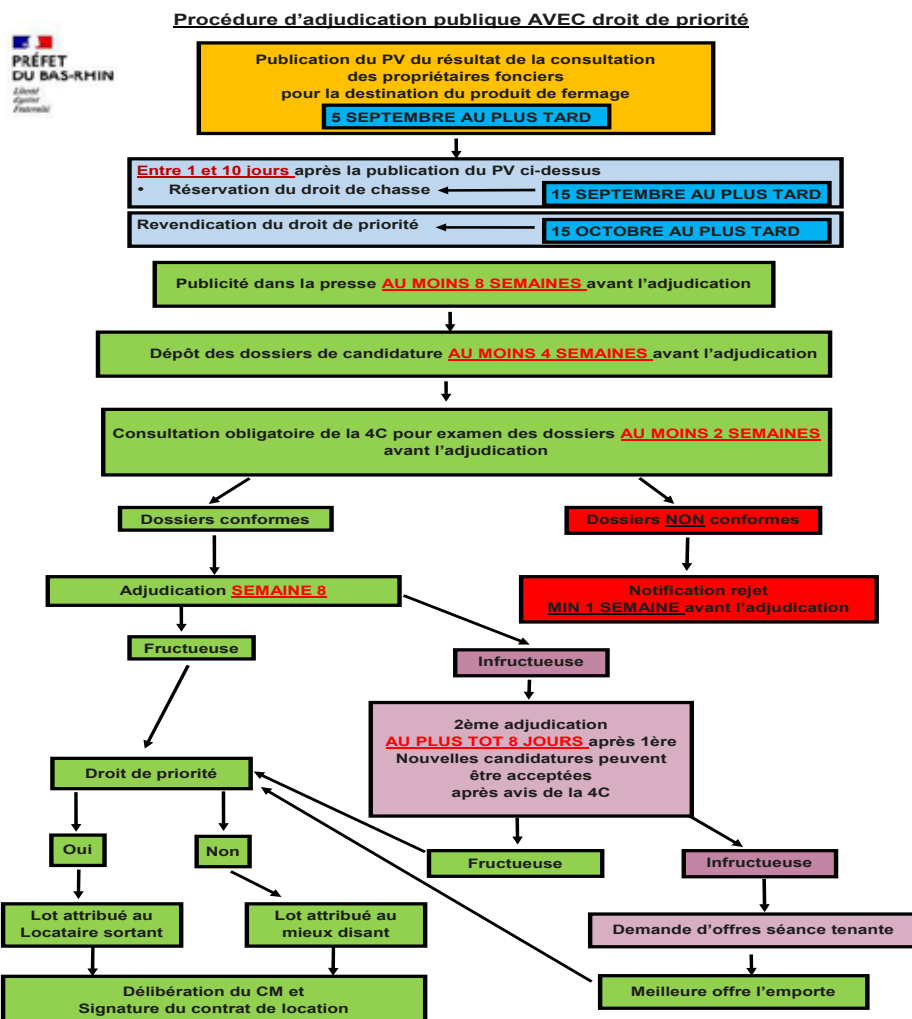
Le produit de la location de chasse est réparti entre les propriétaires proportionnellement à la contenance cadastrale des fonds compris dans le lot affermé.

Toutefois le produit de la chasse est abandonné à la commune lorsqu'il en a été expressément décidé par les deux tiers au moins des propriétaires représentant les deux tiers au moins des fonds situés sur le ban communal.

Le conseil municipal a décidé par délibération du 25 mai 2023 de ne pas faire la consultation des propriétaires et par conséquent de procéder à la redistribution du produit de la chasse.

Les sommes non retirées dans un délai de deux ans sont acquises à la commune.

Vous retrouverez le programme des battues de chasse en page 24

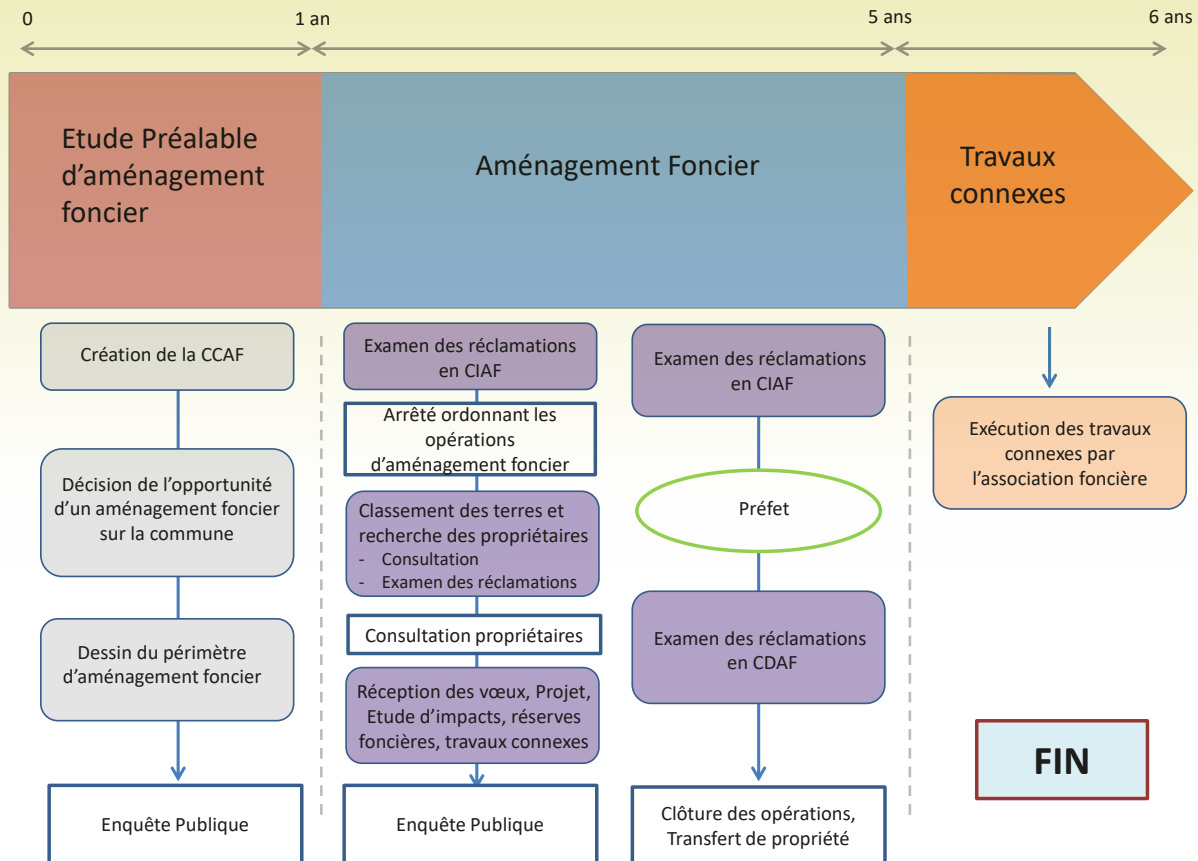


Aménagement foncier intercommunal de Gries-Weitbruch

L'étude préalable d'aménagement foncier est en cours. Les bureaux d'études ESTAME ET BIOTOPE poursuivent leur mission afin de permettre à la commission intercommunale de proposer le périmètre.

L'objectif de l'aménagement foncier est triple : la valorisation de l'agriculture, l'amélioration du cadre de vie et la protection de l'environnement.

L'étude comporte une analyse des structures foncières, des paysages et espaces naturels, notamment des espaces remarquables ou sensibles ainsi que des espèces végétales et animales et une analyse des risques naturels existants.

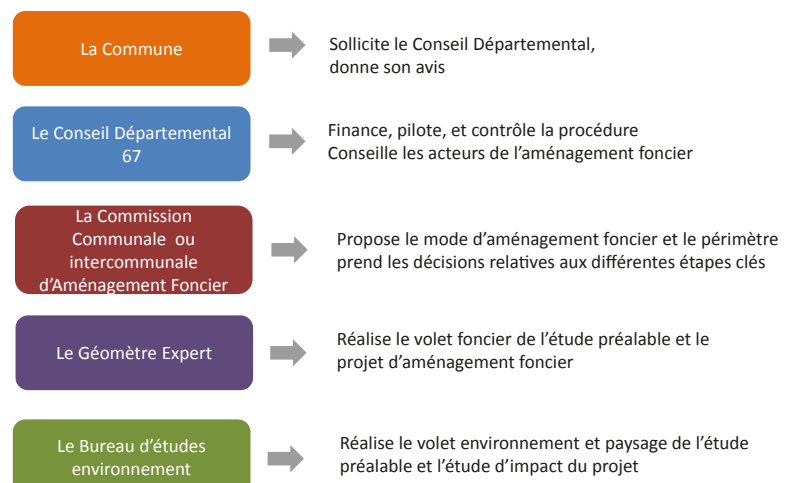


Dès que tous les éléments de l'étude préalable seront connus, la commission intercommunale délimitera le périmètre d'aménagement foncier qui sera soumis à enquête publique courant 2024.

Tous les propriétaires situés à l'intérieur du périmètre proposé, seront avisés individuellement des dates et des modalités pour s'exprimer auprès du commissaire-enquêteur qui rédigera un rapport d'enquête.

À l'issue de l'enquête, la commission intercommunale examinera chacune des observations et remarques et se prononcera sur des éventuelles modifications à apporter au périmètre et statuera sur la poursuite de l'opération.

Les acteurs de l'aménagement foncier et leurs rôles



École maternelle



Médiation animale à l'école maternelle

L'association «Ther arc-en-ciel» est venue en juin à l'école maternelle pour mener une animation de médiation animale. Les cochons d'Inde et les lapins ont émerveillé les plus jeunes élèves qui ont appris à respecter l'animal tout en exprimant leur plaisir et leur intérêt. Ils ont pu les caresser et les nourrir.

Un beau moment de découverte animale pour les plus jeunes.

A l'école des abeilles

Freddy Riehl est, comme chaque année au printemps, venu faire découvrir le monde des abeilles aux petits et moyens de l'école maternelle. Comme toujours les enfants ont été fascinés par ces ingénieuses petites bêtes et se sont régalez de leur bon miel !



Quand les livres s'animent !

Brigitte et Sabine, bénévoles du point lecture sont venues mener une animation à l'école maternelle sur le thème du potager. Les élèves ont été ravis de découvrir cette animation qui a ouvert les festivités de la semaine du goût 2023 !





L'art à l'école

Cette année les élèves de l'école maternelle ont organisé une grande exposition interactive au Millénium. Une année de travail en arts plastiques était présentée en lien avec la nature et l'écologie.

Cette belle exposition a été suivie d'une agréable restauration organisée par les parents d'élèves de l'association Wapama

Gaëlle VINOT
Directrice



Ecole Uuiccobrocho

Parcours de réussite

M. Olivier FARON, recteur de l'académie de Strasbourg, accompagné d'une délégation de cadres de l'éducation nationale dont M. Jean-Pierre GENEVIEVE, directeur d'académie des services de l'Education Nationale et les inspecteurs des circonscriptions de Haguenau nord et sud, messieurs Philippe DANAY de MARCILLAC et Serge SACUCCI, sont venus visiter l'école élémentaire Uuiccobrocho. M. Vincent THIEBAUT, député, M. Damien HENRION, maire et Mme Brigitte STEINMETZ, adjointe au maire, se sont joints à la visite.

La visite menée par Mme Jeanine DIETZ, directrice, a débuté par les locaux qui offrent un cadre épanouissant et sécuritaire aux élèves. Ensuite les inspecteurs ont échangé avec les élèves du CM2 sur les apprentissages, le plaisir d'aller en classe et les poursuites de scolarité au collège.

La réunion de concertation a permis de faire le point sur le dynamisme de l'école, les résultats obtenus par les élèves aux différents paliers d'évaluation et les possibilités de poursuites de scolarité au collège.

Les élèves ont la chance de vivre des classes sportives, des classes culturelles, des semaines littérature ou mathématiques, de participer à des championnats

de lecture ou d'écriture, à Chante-Mai, de se former aux bons usages du vélo en pratique, d'avoir un partenariat avec l'école allemande de Sinzheim et bien d'autres choses encore. M. le recteur a félicité l'équipe pédagogique et relevé la bonne cohésion entre l'école et la commune, partie prenante et soutien des projets.

Mme Dietz a tenu à souligner l'implication des collègues, actuels et retraités, le travail des membres du comité et la communication avec les parents d'élèves. Cette synergie crée un cadre propice au bien-être et à l'épanouissement de chacun.

M. FARON souligne l'importance des projets ambitieux pour créer l'école de demain et en offre un nouveau à titre expérimental : les élèves de CM2 s'inscriront dès cette année dans une dynamique d'apprentissage des langues vivantes, ajoutant à l'allemand une initiation à l'anglais afin de préparer au mieux l'entrée au collège et de permettre aux élèves de Weitbruch, à terme, l'accès à des filières spécifiques.

Jeanine DIETZ



Au p riscolaire « La Ruche »

Nous pouvons accueillir 20 enfants de moins de 6 ans et 40 enfants de plus de 6 ans.

Nous accueillons les enfants   partir de 3 ans en p riode p riscolaire et les mercredis, et pendant les vacances scolaires.

Nous sommes ouverts le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h   8h - 11h30   13h15 et de 15h45   18h30.

Les mercredis et les vacances scolaires de 8h   18h. il reste de la place !

Notre structure est ferm e pendant le mois d'ao t et les vacances de No l.

Diverses activit s sont mises en place sur un th me commun   toutes les structures P riscolaires de l'AGF.

Cette ann e est propos  le th me de « P riOlympique »

De nombreux jeux et activit s seront propos s sur ce th me.

Petite nouveaut  une « Gazette de la ruche » pourra  tre consult e par les parents au P riscolaire.

Une kermesse de fin d'ann e aura lieu vers la fin juin nous esp rons vous voir nombreux.

L' quipe du p riscolaire

Contact : peri.weitbruch@agf67.fr – t l. : 03.8872.14.77



Bienvenue au Multi-Accueil AGF

Les Petites Abeilles

Le Multi-Accueil est un lieu d'accueil ponctuel pour les enfants de 10 semaines à 4 ans. Il a pour objectif d'accueillir les enfants et les parents en toute confiance et sécurité en créant un milieu adapté et stimulant. Son rôle est de favoriser la vie en collectivité et la communication en proposant des activités stimulant l'enfant au niveau du langage, de la créativité et du développement psychomoteur.

Accueil contractualisé...

...selon votre besoin de garde : de quelques heures à une semaine complète.

Accueil occasionnel...

...pour des besoins de garde ponctuels, pour une première sociabilisation de l'enfant avant la rentrée à l'école maternelle.



Multi-Accueil AGF
Les Petites Abeilles
Agrément 20 places

2 espaces de vie :
les marcheurs et les non marcheurs
Tarif Prestation de service unique
(Psu)

102 A rue principale
67500 Weitbruch
03 88 05 77 95
pe.weitbruch@agf67.fr

URBANISME -

Déclaration de travaux ou permis de construire ?

Construction : quand l'architecte est-il obligatoire pour le particulier ?

Même si dans certains cas le recours à l'architecte n'est pas obligatoire, ce dernier est un professionnel qualifié et expérimenté qui apporte une expertise technique et créative pouvant être essentielle à la réalisation de votre projet.

Pour certains travaux, les particuliers doivent avoir recours à un architecte afin de déposer leur demande de permis de construire :

- La construction d'un bâtiment ou d'une maison individuelle, d'une surface de plancher supérieure à 150 m².
- Des travaux d'extension d'un bâtiment ou d'une maison individuelle qui porteraient la surface de plancher à dépasser les 150 m².

La surface de plancher comprend l'ensemble des surfaces à l'intérieur des murs périphériques de la construction, clos et couverts, déduite des surfaces de bâtiment liées au stationnement (garage), les vides et trémies, ainsi que toutes surfaces de moins de 1,80 mètre de hauteur.

Aucune obligation d'architecte si :

- Votre projet a une surface de plancher inférieure à 150 m².
- Une extension jusqu'à 40 m² ne porte pas l'ensemble de la surface de plancher (existant + extension) au-delà du seuil de 150 m².

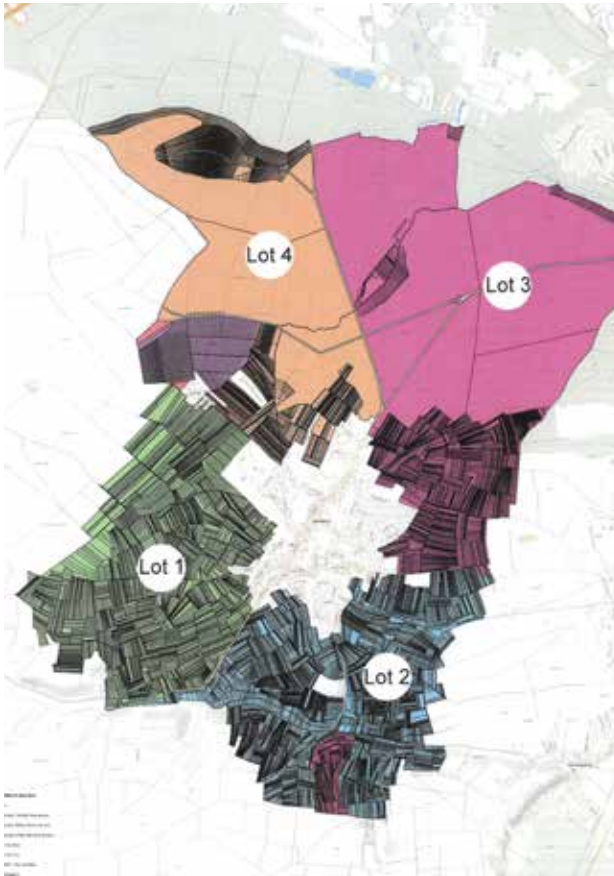
QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?



*Sauf périmètre de monuments historiques

** Sauf hors zone urbanisée U (se rapprocher du service urbanisme)

Battues de chasse Programme 2023/24



Lot n° 1 et 2 :

Délimitation : entre la départementale vers Brumath et l'annexe Birkwald (lot 1) et entre le chemin vicinal vers Gries et la départementale vers Brumath (lot 2).

- 15 et 29 octobre
- 5, 12, 19 et 26 novembre
- 3, 10 et 15 décembre
- 13 janvier 2024

Lot n° 3 :

Délimitation : entre le chemin vicinal vers Gries et le chemin vicinal vers Haguenau, jusqu'aux bans de Gries et Haguenau.

- 19 novembre
- 3 et 17 décembre
- 7 et 28 janvier 2024

Lot n° 4 :

Délimitation : entre le chemin vicinal vers Haguenau et la route menant au hameau Birkwald, jusqu'aux bans de Niederschaeffolsheim et Haguenau.

- 4 et 18 novembre
- 3 et 6 décembre
- 13 janvier 2024
- 1er février 2024

Un arrêté d'interdiction de circuler a été pris le 22 novembre 2023. Il est donc interdit d'aller en forêt quand il y a des battues de chasse .

Vente de bois

La vente de bois par adjudication aura lieu

Le samedi 3 février 2024 à 10h00 au Millenium

Le descriptif des lots sera disponible à partir du 22 décembre 2023 en mairie, sur le site internet de la commune www.weitbruch.fr et à la maison forestière.



Don du sang 2024

Les collectes auront lieu de 17 h à 20 h aux dates et lieux suivants :

- **Mercredi 20 décembre 2023 à Kurtzenhouse**
- **Lundi 26 février 2024 à Weitbruch**
- **Lundi 23 avril 2024 à Gries**
- **Mercredi 3 juillet 2024 à Kurtzenhouse**
- **Lundi 23 septembre 2024 à Weitbruch**
- **Lundi 30 décembre 2024 à Gries**

Pour toute information appelez le 03.88.21.25.09 ou rejoignez le site de l'Etablissement Français du Sang : dondesang.efs.sante.fr. Vous pouvez notamment tester vos possibilités de donner du sang ou encore prendre rendez-vous pour y limiter l'affluence et l'attente.

N'hésitez pas, « on compte sur vous ! »

Mairie

2a, rue de l'Église - 67500 WEITBRUCH - ☎ 03 88 72 37 22 -

E-mail: mairie@weitbruch.fr

www.weitbruch.fr

Horaires d'ouverture

Lundi	8h00 à 12h00
Mardi	8h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00
Mercredi	8h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
Jeudi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00
Vendredi	8h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Permanence du maire
les mercredis **semaine**
paire de 8h30 à 11h30 et
des adjoints les mercredis
semaine impaire de 8h à 10h
- sur rendez-vous

CITYKOMI®



▶ Weitbruch



▶ Basse-Zorn

Services Sociaux

Centre Médico-social 67240 BISCHWILLER

☎ 03 68 33 83 50

• **Mme Bénédicte BALLY** - Service social sur RDV uniquement.

Travailleurs sociaux « sénior » :

• **Esther HEITZMANN** ☎ 03 69 20 74 17

• **Blandine MOSER** ☎ 03 69 20 74 22

Les travailleurs sociaux séniors accompagnent les personnes retraitées, c'est-à-dire les personnes ayant un droit personnel ouvert même partiel, ou ayant 60 ans et étant bénéficiaires de l'APA, la PCH, la 3^e catégorie d'invalidité, l'Allocation Compensatrice Tierce Personne à 80%

Travailleur social insertion :

• **Françoise BECK** tel 03.68.33.88.36



Santé

Docteur Pierre Alexei MAMONT

Généraliste

31 rue Principale
67500 WEITBRUCH

☎ 03 88 72 37 25

Docteur François KUHNE

Dentiste

11 rue des Vignes
67500 WEITBRUCH

☎ 03 88 72 34 84

Docteur Stéphane LANG

Pharmacie de la Garance

31 rue Principale
67500 WEITBRUCH

☎ 03 88 72 45 92

Cabinet infirmier

Soins à domicile et au cabinet sur RDV

Océane ARNOLD, Céline PFIFFELMANN,
Julie BRAOQUET, Lauriane MARTIN

1 rue de Brumath 67500 WEITBRUCH

☎ 06.20.02.06.49

Cabinets de kinésithérapie

Soins à domicile et au cabinet sur RDV

Roberto RODRIGUEZ et Lucie BARNEWITZ

10 rue de la Paix 67500 WEITBRUCH

☎ 03 88 72 10 65

Soins à domicile et au cabinet sur RDV

Eva HAAS

7a rue des Messieurs 67500 Weitbruch

☎ 06 46 02 34 18 ou sur Doctolib

Déchèteries

Horaires d'été

du 1^{er} avril au 31 octobre

Horaires d'hiver

du 1^{er} novembre au 31 mars

GEUDERTHEIM - route de Hoerd - ☎ 03 90 29 19 34

Mardi	9h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 13h à 17h
Vendredi	9h à 12h et 14h à 19h	10h à 12h et 13h à 17h
Samedi	8h à 12h et 13h à 18h	9h à 12h et 13h à 17h

GRIES/WEITBRUCH - route de Weitbruch - ☎ 03 88 72 32 62

Lundi	14h à 18h	13h à 17h
Mercredi	9h à 12h et 14h à 17h	10h à 12h et 14h à 17h
Jeudi	14h à 17h	14h à 17h
Samedi	8h à 12h et 13h à 18h	9h à 12h et 13h - 17h

WEYERSHEIM - Quai de la Zorn - 67720 Weyersheim - ☎ 03 90 29 01 42

Lundi	14h à 18h	13h à 17h
Mardi	14h à 18h	13h à 17h
Mercredi	9h à 17h	10h à 17h
Jeudi	14h à 17h	14h à 17h
Vendredi	14h à 19h	13h à 17h
Samedi	9h à 17h	10h - 17h

Numéros d'urgence

15
SAMU
Service d'Aide
Médicale Urgent

17
POLICE
SECOURS

18
POMPIERS

112
Numéro d'appel
d'urgence européen

GAZ ☎ 03 88 75 20 75

Service sécurité & dépannage

EAU - ASSAINISSEMENT ☎ 03 88 19 97 09

Service d'urgence 24/24

ÉLECTRICITÉ ☎ 03 88 18 74 00

Service sécurité & dépannage

Relais Postal



CARREFOUR EXPRESS

88 rue Principale - ☎ 06 80 33 31 94

Point lecture



1 rue de Brumath - Weitbruch

☎ 03 88 72 19 05

E-mail : bibliothequeweitbruch@orange.fr

Facebook : fb@bibweit

Horaires d'ouverture

Mardi 15h30 à 17h00

Mercredi et Samedi 10h00 à 11h30

Garderies



MULTI-ACCUEIL «LES PETITES ABEILLES»

Accueil des enfants de 10 semaines à 3 ans

102a rue Principale - ☎ 03 88 05 77 95

Mail : pe.weitbruch@agf67.fr

PÉRISCOLAIRE «LA RUCHE»

Accueil des enfants de 4 à 11 ans

102a rue Principale - ☎ 03 88 72 14 77

Mail : peri.weitbruch@agf67.fr

MICRO CRÈCHE LES LUCIOLES

Véronique SCHAUINGER, directrice

73a rue Principale - ☎ 07 49 50 85 63

Mail : leslucioles.2sbabies@gmail.com

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

« MA MAM À MOI »

1a rue de la Forêt - ☎ 06 71 80 04 91

Mail : info@mam-weitbruch.fr

Site : mam-weitbruch.fr

MICRO CRÈCHE « LES MALICETTES »

93 rue Principale ☎ 06 17 27 50 64

Mail : lesmalicettes@gmail.com

Déchets Non dangereux

CENTRE DE STOCKAGE DE DÉCHETS NON DANGEREUX

☎ 03 88 72 14 76

Horaires d'ouverture

Lundi 7h à 15h

Mardi, Mercredi, Jeudi 8h00 à 15h00

Vendredi 8h00 à 16h00

Animation Jeunesse Basse-Zorn

L'Animation Jeunesse de la Communauté des Communes de la Basse-Zorn est toujours présente sur la commune de Weitbruch.

En effet, ce n'est pas parce que nous n'avons pas d'accueil fixe à Weitbruch, que nous ne sommes pas présents.

À chaque période de vacances scolaires, des animations sont prévues, certaines également à Weitbruch comme la soirée « No-Life » d'été.

La jeunesse weitbruchoise participe régulièrement aux actions de l'AJBZ, aussi bien sur les camps que lors des différentes activités à la journée qui sont organisées.

D'ici la fin de l'année scolaire 2024, l'AJBZ proposera de nouveaux temps forts, un programme d'activités quotidien pendant les vacances scolaires (sauf vacances de Noël), des soirées, des séjours, des actions d'autofinancement...



Enfin, il y a toujours les accueils et leurs programmes dans les différents villages constitutifs du territoire (en période scolaire) :

- Au Waldeck de Geudertheim, les mercredis de 14h à 18h.
- Au local jeunes de Weyersheim, les mercredis de 14h à 18h.
- Au local jeunes de Gries, les mercredis de 14h à 18h.

N'hésitez plus et venez nous rejoindre dans l'une ou l'autre de ces propositions !

Un des prochains grands rendez-vous de l'AJBZ est le séjour découverte de la montagne du 24 février au 02 Mars 2024



Une fois n'est pas coutume, ce projet sera réalisé en partenariat avec d'autres secteurs d'animation jeunesse de la FDMJC d'Alsace, l'Animation Jeunesse du Pays Rhénan et de La Wantzenau.

Ces initiatives en inter-secteurs permettent d'une part de mutualiser les coûts (transports, hébergement, locations), et d'autre part de favoriser la rencontre entre des adolescents de différents territoires pourtant proches.

Au programme, six jours de ski ou snowboard sur le domaine des Sybelles à St Sorlin d'Arves. Avec 41 pistes offrant un dénivelé de 1000m, le domaine skiable de Saint Sorlin plaît grâce à sa diversité et à son accessibilité pour les débutants ainsi que par son ambiance de haute altitude sur le secteur des 3 Lacs. Son panorama à 360° sur les Alpes est exceptionnel. Il offre également 3 pistes freeride et un Snow Park, et bien sûr des animations et soirées prévues lors des différents moments de vie quotidienne.

Ce séjour est ouvert aux jeunes âgés de 11 à 18 ans.

Des opérations d'autofinancement sont possibles, dont certaines sur le point de commencer avec les fêtes de



fin d'année mais il reste encore des propositions (participation à plusieurs manifestations locales, Tombolas...) afin de responsabiliser les jeunes dans l'organisation de leurs loisirs, c'est également un autre bon moyen pour que tout ne soit pas uniquement financé par les parents.

Le tarif de ce séjour d'une semaine est proposé à partir de 470€ pour une prestation complète (application du quotient familial), à savoir, transports (aller/retour et sur place), hébergement en pension complète, assurances, forfait d'accès aux pistes pour la semaine et matériel de ski.

Pour des informations complémentaires et/ou inscription au séjour, merci de prendre contact avec Cyril ROSSDEUTSCH, à l'AJBZ, au 03.90.64.25.66 ou par mail directement : cyril-rossdeutsch@cc-basse-zorn.fr.

Nous sommes fiers également de remercier 6 Jeunes Weitbruchois : Arenas-Alfaro-Krebs Louis, Loeb Rafaël, Schneider Sophie, Boyle Soline, Seyfried Adèle, Tostain-Anton Jade qui ont été fraîchement élus au sein du CIJ (Conseil Intercommunal des Jeunes), pour un mandat de 2 ans. Nous leur souhaitons un mandat plein de projets et de réussites.

Retrouvez les informations et contact de l'Animation Jeunesse de la Basse-Zorn, au : 34 rue de la Wantzenau 67720 Hoerdtd.

Par téléphone, directement avec les animateurs au 0390642565 ou au 0390642566 ou sur internet www.cc-basse-zorn.fr (rubrique jeunesse).

L'AJBZ est aussi sur Facebook et Instagram, sous « Ajbz ».

**Chloé Koehlhoeffer
et Cyril Rossdeutsch**

L'Alsace du Nord déploie une plateforme de covoiturage

Pour encourager les automobilistes à :

- partager leurs trajets du quotidien, le PETR de l'Alsace du Nord et ses 6 intercommunalités* membres lancent un programme de développement du covoiturage avec l'application Klaxit, associée depuis peu à BlaBlaCarDaily et plus grand réseau en France.
- répondre aux enjeux économiques et environnementaux de plus en plus forts.

Dans le Nord Alsace, la voiture n'est pas toujours remplaçable par d'autres modes de transport. Le covoiturage est un levier efficace pour réduire le coût des déplacements et leur impact environnemental.

Comment ça fonctionne?

1. Les passagers et les conducteurs téléchargent l'application Klaxit. Ils indiquent leurs adresses de domicile et de destination, ainsi que leur planning pour la semaine.
2. L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont proposés automatiquement, avec le minimum de détour pour le conducteur.
3. Le conducteur, s'il le souhaite, partage ses frais de déplacement avec ses passagers via l'application, de 2€ à 3€ par trajet et par passager selon la distance parcourue.

Osez économiser, covoiturez !

Essence, entretien, amortissement, la voiture coûte au minimum 0.40 € par km parcouru.



En plus du partage des frais de déplacement, les usagers de l'application vont bénéficier de nombreux avantages en Alsace du Nord :

- ✓ Pour les conducteurs, un bonus de 100€ de l'Etat à leur première inscription sur une plateforme.
- ✓ Pour les passagers, les 10 premiers trajets offerts grâce au soutien du territoire et une garantie retour-maison.
- ✓ Pour tous, un système de parrainage récompensé de 20€ pour le parrain et 10€ pour le filleul.

Pour tout savoir : alsacedunord.fr

* Les 6 intercommunalités membres du PETR de l'Alsace du Nord : la Communauté d'Agglomération de Haguenau et les Communautés de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains, de Sauer-Pechelbronn, du Pays de Wissembourg, de l'Outre-Forêt et de la Basse-Zorn.

Cette action bénéficie d'un soutien financier du programme national «France nation verte ».

Pour télécharger l'application



Intercommunalité

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA BASSE-ZORN

34 rue de la Wantzenau - 67720 HOERDT

☎ 03 90 64 25 50

Mail : info@cc-basse-zorn.fr - Site : www.cc-basse-zorn.fr

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi

de 8h à 12h et de 14h à 17h

École de musique intercommunale un nouveau pôle à Weitbruch

Pour cette deuxième et nouvelle rentrée, l'École de musique intercommunale de la Basse-Zorn inaugure un cinquième pôle d'enseignement à Weitbruch.

C'est désormais tous les samedis matin que les élèves et la professeure se retrouvent dans la salle de musique de l'école élémentaire Uicobrocho où sont dispensés six cours d'instruments ainsi qu'un atelier cordes en pratique collective.

L'ouverture de ce nouveau pôle contribue au souhait de proximité et d'accessibilité pour le plus grand nombre d'utilisateurs de notre territoire. Il vient compléter les pôles d'enseignement suivants :

- Hoerdt, à l'école Les Cigognes
- Geudertheim, à la Maison de la Culture
- Weyersheim, à l'espace W
- Gries, à l'école de musique

Ce rayonnement de l'enseignement artistique est un engagement fort du soutien à la culture par notre territoire.



L'école de musique en chiffres

250 élèves dont 60 nouveaux élèves

18 enseignants

5 pôles d'enseignements répartis sur le territoire

15 instruments proposés à l'enseignement

7 ateliers de pratiques collectives

Utilisation de produits phytopharmaceutiques

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les particuliers ne peuvent plus acheter, utiliser et stocker de produits phytopharmaceutiques (pesticides) pour jardiner et désherber.

Cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Ces mesures ont pour but de diminuer les impacts sur la santé (risque d'apparition de pathologies cancéreuses, neurologiques ou encore de troubles de la reproduction) et sur l'environnement, notamment les nappes phréatiques (contamination du sol et des eaux de surface et souterraines, menace pour la biodiversité).

Quelles alternatives ?

L'utilisation de produits de biocontrôle adaptés est autorisée. Ils portent le logo UPJ ci-dessus.

D'autres alternatives plus naturelles sont également

possibles, comme le paillage, la permaculture ou encore l'utilisation de plantes et d'animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs.

- Des informations utiles sur le site : www.ofb.gouv.fr/jardiner-sans-pesticide

- ... et également par le biais d'ateliers proposés par la Communauté de communes toute l'année. Pour vous tenir informés, n'hésitez pas à consulter régulièrement le site Internet : www.cc-basse-zorn.fr, rubrique ACTUALITES



Que faire des emballages des produits phytopharmaceutiques ?

Les emballages de ces produits - qu'ils soient vides ou non - doivent impérativement être déposés en **déchèterie de Geudertheim**, dans le contenant dédié aux **déchets diffus spécifiques (DDS)**.

Les agriculteurs et les professionnels doivent ramener les contenants de pesticides dans les points de collecte de leurs filières respectives.

Création d'une micro-zone d'activité à Weitbruch

Lors de l'élaboration du PLU, l'emplacement d'une micro-zone d'activité (MZA) a été acté.

La première phase de cette MZA se concrétise avec la création d'une zone d'une surface de 1,9 ha prévue à la sortie du village route de Gries et offrira 12 lots de plus ou moins 10 ares.

Cette zone a pour vocation d'accueillir principalement des activités artisanales et de services et sera viabilisée en septembre 2024. La pré-commercialisation des terrains se fera en parallèle de la viabilisation dont le montant a été estimé à 868 800€ TTC à charge de la CCBZ.

Si vous êtes intéressés par l'acquisition d'un terrain d'activité économique dans cette

zone, merci de contacter le service Développement Economique de la Communauté de communes de la Basse-Zorn au 06 85 42 79 15 – sandrine-badjeck@cc-basse-zorn.fr



**Espace réservé au groupe
« Une vision d'avenir »**

De Décembre 2022 à Novembre 2023

14 NAISSANCES

(9 filles et 5 garçons)

11 MARIAGES

6 PACS

19 DÉCÈS

Grands Anniversaires

80 ans

Loretta Schott-Friess née Fabbro	le 16 janvier
Robert Baehl	le 21 janvier
Monique Dossmann née Grunder	le 3 mars
Georges Wanner	le 27 mars
Anneliese Jost née Lesniak	le 11 avril
Marie-Louise Trendel née Bornert	le 1er mai
Jean-Louis Hoernel	le 2 mai
Gilbert Clady	le 15 mai
Berthe Wolff née Faullimmel	le 15 juin
Elfriede Grumbach	le 15 juin
Rüdiger Westner	le 27 juin
Gilbert Suss	le 2 juillet
Monique Ret née Ziegler	le 9 juillet
Norbert Siefert	le 16 août
Anne-Sophie Andres née Schuster	le 3 septembre
Bernard Ehrhardt	le 13 septembre
Agnès Fuchs née Bronner	le 24 septembre
Marlise Huckel née Schmitt	le 22 novembre
Marie-Louise Kress née Zimmer	le 7 décembre

85 ans

René Huckel	le 11 janvier
Raymond Junger	le 11 février
Christiane Matz née Faullimmel	le 17 mars
René Voltzenlogel	le 5 avril
Nicole Jung née Rubrecht	le 27 avril
Mariette Brucker	le 30 avril
Marie-Claire Kost née Richter	le 27 juin
Marie-Louise Ohlmann née Hausswirth	le 13 juillet
Marie-Antoinette Wirth née Meier	le 14 septembre
Roger Beyel	le 18 octobre
Marie-Rose Pfrimmer née Gass	le 29 novembre
Gilbert Jung	le 6 décembre
Marthe Gagnon née Kobler	le 16 décembre
Gérard Heitz	le 28 décembre
Germaine Kress	le 29 décembre

90 ans

Marie Louise Schneider née Kauffmann	le 1er février
Yvonne Klieber née Kost	le 28 avril
Robert Hoff	le 27 mai
Alphonsine Muller née Heinrich	le 29 mai
Eliane Weiss née Carl	le 6 août
Germaine Bauer née Spitzer	le 19 août

95 ans

Yvonne Fuchs née Gangloff	le 28 janvier
Berthe Kobi née Lemmel	le 6 février
Joséphine Lengert née Geldreich	le 14 mars

100 ans

Mathilde Butscher née Geldreich	le 4 mars
---------------------------------	-----------



Noces d'Or

Alfred Faullimmel et Simone née Loewenguth le 19 janvier

Hubert Gottri et Marie-Claire née Daull le 2 février

Ewald Suss et Evelyn née Loewenguth le 4 avril

Gilbert Anton et Béatrice née Lang le 25 avril

Louis Ritter et Marianne née Niess le 8 juin

Robert Peter et Liliane née Fricker le 15 juin

Bernard Knecht et Marie-Odile née Zitvogel le 15 juin

Jean-Georges Werlé et Elisabeth née Schneider le 22 juin

Charles Zumstein et Marthe née Furst le 27 juillet

Jean-Maurice Senname et Joëlle née Schmitt le 10 août

Julien Albenesius et Alice née Knaub le 17 août

Robert Iffer et Mariette née Reymann le 17 août

Alfred Schultz et Jérôme née Freund le 24 août

Francis Kress et Sonja née Lercher le 31 août

Hubert Halter et Joëlle née Vogt le 28 septembre

Michel Schott et Béatrice née Nagel le 28 septembre

Jean-Claude Limbach et Ginette née Ritter le 5 octobre

Raymond Peter et Liliane née Fischer le 12 octobre

Noces de Diamant

Eric Andres et Madeleine née Schuster le 31 mai

Emile Jost et Anneliese née Lesniak le 16 novembre

Noces de Palissandre

Albert Bauer et Germaine née Spitzer le 14 août

Noces de Platine

Herbert Geldreich et Cécile née Schauenburg le 19 juin

DOYENS

Mathilde Butscher née Geldreich - 100 ans	le 4 mars
Robert Peter - 98 ans	le 10 août

